



THURSDAY, MARCH 27, 1788.

JEUDI, le 27 MARS, 1788.

V I E N N A, October 10.

EITHER in this or the next week the couriers sent to Constantinople and Petersburg, with the Emperor's declaration relative to the war with Turkey, are expected to return, and it will in a great measure depend upon the answers they bring, how far his Majesty will be engaged in the contest; in the mean time the warlike preparations go on with alacrity, and new regiments are raising in many parts of his Majesty's dominions.

A diversion is intended to be made against the Turks through Galicia, for which purpose an army is forming. A vast number of Wallachians have offered to march against the Turks. Thus should the war really be entered into, the Ottomans will be attacked on all sides.

October 13. On the 8th inst. a courier arrived here from Petersburg, with the news, that the Russians had taken a small fort belonging to the Turks.

It is at present reported, that the Russians have surpris'd the fortress of Oczakow, and made themselves masters of it, after losing 800 men.

The Turks are within six miles of Buckowina. In the Ukraine they have taken a transport of 200 waggons of salt, carried off the young drivers and killed the rest.

We have accounts that a body of 500 Turks having presented themselves not long ago before the fortress of Caminieck, General Wied, the commander of it, sent out a detachment of dragoons, who killed 125 of them, made 150 prisoners, and dispersed the rest.

We hear from Constantinople, that the 24th of September was a joyful day for the Porte, and the inhabitants of that place. In the morning they saw at the entrance of the Canal a ship of the line, with Russian colours, which the Turks easily took, it being entirely dismantled, and all the crew, consisting of 800 men, were made prisoners of war. The Russians immediately underwent a sort of interrogation, in which they related the misfortune which had happened to them. It seems this vessel, which they say is the Admiral's ship of 80 guns, made part of the squadron which sailed from the Crimea to cruise in the Black Sea, and attack the Ottoman fleet. In the night of the 23d instant, the Russian Squadron met with a terrible tempest, which dispersed them towards the Asiatic Coast, and destroyed a ship of 50 guns, and most of the crew were drowned. The Admiral's ship was obliged to give itself up to the mercy of the waves, which had drove it as far as the Canal, notwithstanding all the efforts of the crew to escape that danger. It had already passed under the guns of some forts and batteries, when the Captain at the break of day, perceived the bad situation he was in, seeing it was impossible to escape with his ship by returning back, he resolved to set fire to it, and blow himself up with his people; this however, the crew opposed by force, resolving rather to submit to the Turks, who were running in crowds to seize the ship. By good luck, a little before the tempest, the Russian Admiral left his ship and went on board a frigate, that he might the better discover the enemy, so that he was not among the prisoners, who, they say, were treated (contrary to the usual custom of the Turks) with great humanity.

Oct. 17. Though hostilities are not yet commenced on our part, against the Turks, there is very little doubt even at Court, but that we shall be involved in the war. The imprisonment of the Internuncio at Constantinople, in the castle of the Seven Towers, was expected; but it seems to have been the determination of a majority of the Divan, not to proceed to so violent a measure, till some act of hostility shall have been committed by the Austrian troops, as the Porte could advance no direct motive for going to war with the Emperor.

The Ottoman troops desert in great numbers; the Greek merchants say, in bodies of not less than 400 or 600 at a time; but these may be mere inventions of the enemy.

Many couriers arrive constantly from Petersburg, which shews that there is the best mutual understanding and concert between the two Imperial Courts.

Messina, September 20. About five o'clock this morning we felt a violent shock of an earthquake: Every body left their houses in the greatest disorder. The explosion and undulation seemed to come from the Southwest. The motion continued long enough to do some damage, but nothing was however thrown down.

Notwithstanding the misfortunes this city has suffered, the number of people in it amounts to from 28 to 30,000.

Frankfort, October 16. Rapid as the warlike preparations are going forward in the Austrian estates, yet, it is not apprehended that any military operations will be entered upon this year, as a proof of which they mention, among other things, that the Russian forces neither by sea nor land, are yet in that situation absolutely to command a fortunate stroke at the first onset; and the Emperor who only comes in as an ally to Russia (if he enters upon the dispute at all) will not think it right to be the first to commence the attack, particularly as there are some hopes still of settling matters (to the advantage of Austria) in an amicable manner.

Brussels, October 22. The courier returned from Vienna has brought a confirmation of the decree given the 22d of last month by General Murray. The Emperor has at the same time granted that officer leave to re-

V I E N N E, 10 OCTOBRE.

ON espere, soit cette semaine ou la prochaine, le retour des Couriers envoyés à Constantinople et à Petersburg avec la déclaration de l'Empereur, relative à la guerre avec la Turquie; et des réponses qu'ils apporteront il dependra beaucoup à quel point sa Majesté sera engagée dans cette querelle. Les préparations de guerre vont cependant avec alacrité; et on leve de nouveaux régimens dans plusieurs parties des états de sa Majesté.

On se propose de faire une diversion contre les Turcs par la Galicie; on forme à cet effet une armée. Un grand nombre de Wallachiens ont offert de marcher contre les Turcs; de sorte que si la guerre commence, les Ottomans seront attaqués de tous côtés.

Le 13 Octobre. Le 8 courant il arriva ici un courier de Petersburg, avec la nouvelle, que les Russiens avoient pris un petit fort appartenant aux Turcs.

On dit à présent, que les Russiens ont surpris la forteresse d'Oczakow, et s'en sont emparés, après avoir perdu 800 hommes.

Les Turcs sont à 6 miles de Buckowina. Ils ont pris dans l'Ukraine un convoi de 200 chariots de sel, emmené les jeunes conducteurs et tué les autres.

Nous apprenons qu'un corps de 500 Turcs s'étant présentés il n'y a pas longtems devant la forteresse de Caminieck, le Général Wied, commandant de cette place, envoya un détachement de Dragons, qui en tua 125, en fit 150 prisonniers, et dispersa le reste.

Nous apprenons de Constantinople, que le 24 de Septembre fut un jour de réjouissance pour la Porte et les habitans de cette ville. Le matin de ce jour là on vit à l'entrée du Canal un navire de ligne sous pavillon Russe, que les Turcs prirent aisément, car il étoit entièrement dématé, et tout l'équipage, consistant en 800 hommes, fut fait prisonniers de guerre. On fit aussitôt subir aux Russiens une espèce d'interrogation, dans laquelle ils racontèrent le malheur qui leur étoit arrivé. Il paroît que ce vaisseau, qui est le navire de l'Amiral de 80 canons, faisoit partie de l'escadre qui avoit fait voile de la Crimée pour croiser dans la Mer-noire, et attaquer la flotte Ottomane. Dans la nuit du 23 courant l'escadre Russe essuya une tempête terrible, qui la dispersa vers les côtes d'Asie et fit périr un navire de 50 canons, dont la plupart de l'équipage fut noyée. Le navire de l'Amiral fut obligé de s'abandonner au gré des flots, qui l'avoient chassé jusqu'au Canal, malgré tous les efforts que fit l'équipage pour éviter ce danger. Il avoit déjà passé les canons de quelques forts et batteries, lorsque le Capitaine s'aperçut à la pointe du jour de la mauvaise situation où il étoit. Voyant qu'il étoit impossible de s'échapper en retournant, il résolut de mettre le feu au vaisseau, et se faire sauter en l'air avec son monde, mais l'équipage s'y opposa par force, aimant mieux se soumettre aux Turcs, qui courroient en foule pour saisir le vaisseau. Heureusement l'Amiral l'avoit quitté un peu avant la tempête, et étoit allé à bord d'une frégate, afin de pouvoir mieux découvrir l'ennemi; de sorte qu'il ne se trouva pas parmi les prisonniers, qui, à ce qu'on dit, ont été traités avec beaucoup d'humanité, contre la coutume des Turcs.

Le 17 Octobre. Quoique nous n'ayons pas encore commencé les hostilités contre les Turcs, on ne doute guères, même à la cour, que nous ne soyons engagés dans la guerre. On s'attendoit à l'emprisonnement de l'internonce à Constantinople, dans le château des sept tours; mais il semble que la majorité du Divan opinoit à ne point procéder à une mesure si violente, qu'il n'eût été commis quelque acte d'hostilité par les troupes Autrichiennes, attendu que la Porte ne pouvoit alléguer aucun motif direct pour faire la guerre à l'Empereur.

Les troupes Ottomanes désertent en grand nombre, les marchands Grecs disent en corps de non moins de 400 ou 600 à la fois; mais il se peut que cela ne soit que de simples inventions de l'ennemi.

Il arrive constamment des couriers de Petersburg, ce qui fait voir que la meilleure intelligence mutuelle régné entre les deux cours Impériales.

Messine, 20 Septembre. Nous avons eu ce matin vers cinq heures une violente secousse de tremblement de terre. Chacun est sorti de sa maison en grande confusion. L'explosion et ondulation sembloient venir du Sud-ouest. Le tremblement a duré assez pour causer quelque dommage, mais cependant rien n'a été abbatu.

Malgré les malheurs que cete ville a souffert, elle contient de 28 à 30 mille habitans.

Frankfort, 16 Octobre. Quoique l'on fasse des préparations de guerre avec rapidité dans les états Autrichiens, on ne pense cependant pas que les opérations militaires commencent cette année, pour preuve de quoi on fait mention, entr'autres choses, que les forces de la Russie, ni par mer ni par terre ne sont pas encore absolument dans une situation, à pouvoir faire un coup heureux de prime abord; et l'Empereur, qui n'entre dans cette guerre que comme allié de la Russie, (supposé qu'il y entre dutout) ne jugera pas convenable de commencer le premier, vû surtout qu'on a encore quelque espérance d'arranger les affaires à l'amiable et à l'avantage de l'Autriche.

Bruxelles, 22 Octobre. Le courier revenu de Vienne a apporté la confirmation du décret rendu par le Général Murray le 22 du mois dernier.

ture, as he requested, assuring him, he was perfectly satisfied with his conduct; and as a proof of it, his Majesty made him a present of 12,000 German florins. He will be succeeded in the place of Governor-general of the Low-Countries, *ad interim*, by Count Trautmansdorf, and in the general command of the armies by Count Alton, who, on this occasion, has been raised from the rank of a Lieutenant-general to that of General of the infantry.

Constantinople, Sept. 18. We have received accounts here of a dreadful rebellion having broke out at Smyrna; in consequence of which a horrid massacre had taken place, in which upwards of 7000 schismatic Greeks, and 400 Turks were killed. The origin of the insurrection is not certainly known; but the reason that so many Greeks were killed was, that the Turks in their fury ran through the streets cutting every one they met to pieces, whether innocent or guilty. Other accounts say, that in Wallachia, through treachery on the part of the Turks against the schismatic Greeks, 600 of them, and almost as many Turks, have been killed. The general opinion among the Turks is, that the Greeks are more attached to Russia by interest than by religion.

Smyrna, Sept. 9. The Ottoman troops continue their march towards Moldavia; they ravage almost every place they come to in their passage; among the rest, they set fire to the city of Gallacz, on the Danube.

According to letters from Jassy, the wife of Prince Ypsilanti, and those of thirteen other chief Bojars, have been carried to Constantinople.

L O N D O N, November 1.

The Dutch mails arrived late last night, and contain the following information:

"The States of Utrecht, by resolution, address the States-General, requesting that they form an alliance and treaty with England and Prussia, offensive and defensive, with guarantee of their federal rights; that they invite any other power to come into the treaty and alliance; that *this request to the two Courts be in consequence of the friendly part they took in the re-establishing peace in the Republic*; that they request the King of Prussia to withdraw his troops; but if it be considered necessary for their safety to have some of the Prussians to stay in the country, that they request his Prussian Majesty to fix the pay for them, and that such who stay do take the requisite oaths to the States."

Another address, by way of resolution, is presented to the States-General from the city of Schovenhoven, requesting them to recall Mynheer Van Berkel, their Ambassador to the United States of America, home. This was taken *ad referendum* by the deputies of the cities of Amsterdam, Dordrecht, Rotterdam and some other places.

There is a long and tedious resolution, purporting to be a general amnesty for those who unlawfully assembled under the denomination of Patriots.

There is another resolution declaring certain persons by name, and of employment in the State, as rioters and disturbers, citing them to appear to take their trials within three months, else to forfeit their employ, and be otherwise liable to punishment.

There is another resolution of the States of Holland, requesting the States-General, to thank the Kings of England, France and Prussia, for their offers of mediation; but that being in peace at home, they stand no longer in need of it.

Nov. 2. By a gentleman who arrived yesterday from France, we are assured that the discontent of the people never was so great and general as at present; and they give vent to their clamours with a freedom that very nearly approaches licentiousness. The abandoning of the Dutch, they consider as a mark of humiliation and infamy to which their monarchy was never before reduced, and which a future series of success and victories, however splendid, can never obliterate from their annals. The licence of speech which is used in all places of public resort against the King and his Ministers, equals any thing of the kind ever known in England.

Whether it be from sympathy with the Courts of France and England, or otherwise, it is thought at Warsaw that the hostilities between the Russians and the Turks will soon be at an end: That *Monarchical Republic* is to observe, if possible, a strict neutrality.

It is not so with the Venetians, whose neutrality the Turk does not covet—as he knows it would be somewhat similar to Dutch friendship towards England, in the late war with France.

The Empress of Russia has established a Council to direct the operations of war. It is composed of seven members, five of them being General-officers, and the other two Councillors of State.

The rumours of war having at length subsided, the public will naturally turn to some other object of speculation. The most obvious one is the contest between Russia and the Porte; a contest not likely to terminate so favourably to either of the powers concerned, as the matters lately agitated between England and France have done to the former.

Letters from the borders of the Danube, of the 8th of October, say, that the Emperor, accompanied by the Archduke Francis, having visited the line on the frontiers of Turkey, will command the army in person, with Marshal de Lascy, who is to be Marshal in chief; that his Imperial Majesty is to have for Adjutant, General Kinsky, and for Companion of Arms, the Archduke Francis, who will have Marshal Brown for his Adjutant.

Letters from Bostopol, on the frontiers of Turkey, dated September 15, advise, that the Turks have destroyed two Russian ships near Kirmbourg. That the grand Ottoman army is marching towards Bender, which the Turks think is menaced with an attack on the part of the Russians, who are posted in the environs of that fortress, under the command of the Generals Maximow and Kutaczow.

Extrait of a letter from Barcelona, October 13.

"For some weeks past we have had violent floods of rain, which make great havoc in this and the neighbouring parts; the towns of Lerida and Tortola are nearly destroyed, and entire villages are swept away. It is reckoned on a moderate computation, that upwards of 2000 people have lost their lives."

Sept. 6. It is imagined that the six Scots regiments in the service of the Dutch, will be revived. The Stadtholder must necessarily, to secure his power, have an additional military force, and he will choose to have them foreigners, either British or Swiss.—The most practicable means of doing this, will be to revive the force to which the people have been so long accustomed. The six Scots regiments, consisting of 4000 men, will therefore in

L'Empereur a en même tems accordé à cet officier permission de se retirer, comme il souhaitoit; l'assurant qu'il étoit parfaitement satisfait de sa conduite: Et pour preuve de cela, sa Majesté lui a fait présent de 12,000 florins d'Allemagne. Il sera remplacé dans son poste de Gouverneur Général des Pais-bas, *ad interim*, par le Comte Trautmansdorf, et dans le commandement général des armées, par le Comte Alton, qui, à cette occasion, a été élevé du rang de Lieutenant-général à celui de Général de l'Infanterie.

Constantinople, 18 Septembre. Nous avons reçu avis d'une effroyable rébellion arrivée à Smirne; en conséquence de quoi il y a eu un horrible massacre de plus de 7000 Grecs schismatiques, et 400 Turcs. On ne fait pas pour certain l'origine de ce soulèvement, mais la raison qui fait que tant de Grecs ont été tués, est que les Turcs, dans leur furie, couraient par les rues, et taillaient en pièces tous ceux qu'ils rencontroient, soit innocens ou coupables. D'autres avis disent, que dans la Wallachie, par trahison de la part des Turcs contre les Grecs schismatiques, 600 de ces gens, et presque autant de Turcs, ont été tués.—L'opinion générale parmi les Turcs, est, que les Grecs sont plus attachés à la Russie par intérêt que par religion.

Smirne, 9 Septembre. Les troupes Ottomanes continuent leur marche vers la Moldavie. Elles ravagent presque tous les endroits où elles passent. Entr'autres elles ont mis le feu à la ville de Gallacz sur le Danube.

Selon des lettres de Jassy, la femme du Prince Ypsilanti, et celles de treize autres chefs Bojars, ont été menées à Constantinople.

L O N D R E S, 1 Novembre.

Les malles de Hollande arrivées tard hier au soir, contiennent l'information suivante:

"En conséquence d'une résolution, les Etats d'Utrecht demandent aux Etats Généraux, de former une alliance et traité offensif et défensif avec l'Angleterre et la Russie, avec garantie de leurs droits fédéraux, d'inviter quelque autre puissance à entrer dans ce traité et alliance; que *cette requisition aux deux cours soit en conséquence de la part amicale qu'ils ont eu au rétablissement de la paix dans la République*; qu'ils demandent au Roi de Prusse de retirer ses troupes; mais que s'il est jugé nécessaire pour leur sûreté de faire rester quelques-uns des Prussiens dans le pais, ils prient sa Majesté Prussienne de fixer leur paie pour eux, et que ceux qui resteront prêtent les sermens requis aux Etats."

Une autre adresse, par voie de résolution, a été présentée aux Etats Généraux par la ville de Schovenhoven, les priant de rappeler Mynheer Van Berkel, leur ambassadeur aux Etats Unis d'Amérique. Cette requisition a été prise *ad referendum* par les députés des villes d'Amsterdam, de Dordrecht, Rotterdam et de quelques autres places.

Il y a une longue et sérieuse résolution, portant une amnistie générale pour ceux qui se sont assemblés illégalement sous l'appellation de *Patriotes*.

Il y a une autre résolution qui déclare certaines personnes y nommées, et qui ont des emplois dans l'Etat, séditieux et perturbateurs, les citant de comparoitre pour que leurs procès soient faits sous trois mois, sous peine de perdre leurs emplois, et à être outre sujets à des punitions.

Par une autre résolution des Etats de Hollande, les Etats Généraux sont priés de remercier les Rois d'Angleterre, de France et de Prusse de leurs offres de médiation; mais qu'étant en paix chez eux, ils n'en ont plus besoin.

Le 2 Novembre. Nous sommes assurés par un Monsieur arrivé hier de France, que le mécontentement du peuple ne fut jamais si grand et si général qu'à présent; et qu'il se plaint avec une liberté qui approche fort près de la licence. Il regarde l'abandonnement des Hollandais comme une marque d'humiliation et d'infamie, à laquelle leur Monarchie n'a encore jamais été réduite, et qu'un cours de succès et de victoires futures, quelques splendides qu'ils soient, ne pourra jamais effacer de ses annales. On n'a jamais vu en Angleterre de plus grande licence que celle avec laquelle les François parlent contre le Roi et ses ministres dans tous les lieux publics.

Soit par simphathie avec les cours de France et d'Angleterre ou autrement, on pense à Varsovie, que les hostilités, entre les Russiens et les Turcs cesseront bientôt. Cette République Monarchique doit, s'il est possible, observer la plus stricte neutralité.

Il n'en est pas ainsi des Vénitiens, dont les Turcs ne désirent point la neutralité; car ils savent qu'elle seroit à-peu-près semblable à l'amitié de la Hollande envers l'Angleterre dans la dernière guerre avec la France.

L'Impératrice de Russie a établi un conseil pour la direction de la guerre. Il est composé de sept membres, dont cinq sont des officiers généraux, et les deux autres des conseillers d'état.

Les rumeurs de la guerre étant enfin cessées, le public se tournera naturellement sur quelque autre objet pour former les spéculations: la querelle entre la Russie et la Porte est le plus apparent. Cette conteste ne terminera pas probablement aussi favorablement pour l'une ou l'autre des puissances intéressées, qu'ont fait les affaires discutées récemment entre l'Angleterre et la France en faveur de la première.

Des lettres des rives du Danube, du 8 Octobre, disent, que l'Empereur, accompagné de l'Archiduc François après avoir visité la ligne sur les frontières de la Turquie, commandera l'armée en personne, avec le Maréchal de Lascy, qui doit être Maréchal en chef; que sa Majesté Impériale doit avoir pour Adjudant le Général Kinsky, et pour compagnon d'armes l'Archiduc François, qui aura le Maréchal Brown pour Adjudant.

Des lettres de Bostopol, sur les frontières de la Turquie, en date du 15 Septembre, donnent avis, que les Turcs ont détruit deux navires Russiens près de Kirmbourg; que la grande armée Ottomane est en marche vers Bender, que les Turcs croient menacée d'une attaque de la part des Russiens, qui sont postés dans les environs de cette forteresse, sous les ordres des Généraux Maximow et Kutaczow.

Extrait d'une lettre de Barcelone, du 13 Octobre.

"Nous avons eu depuis quelque semaines des torrens de pluie qui ont fait beaucoup de ravage dans cette ville et aux environs. Les villes de Lerida et de Tortola sont presque détruites, et des villages entiers ont été emportés. On compte, d'après un calcul modéré, qu'il a péri plus de 2000 personnes."

Le 6 Novembre. On pense que les six régimens Ecossois au service de la Hollande seront remis sur pied. Le Stadhouder doit nécessairement, pour confirmer son autorité, avoir en surcroît un nombre de troupes; et il préférera sans doute les étrangers, soit Britanniques ou Suisses. Le moyen le plus sur d'y parvenir est de renouveler les troupes auxquelles le peuple est accoutumé depuis longtems. Conséquemment les six régimens Ecossois, composés

all probability be taken again on the Dutch establishment, subject to the call of Britain. In this measure we are likely to concur, as thereby we in truth add 4000 men to our army, without the unpopularity or expence of such addition.

A letter from Constantinople, dated September 22, says,—“ On the 18th we had a new spectacle here; viz. The public entry of an Ambassador from an Indian Prince, well known for his warlike exploits against the English and the Mahrattas, that is to say, Tipoo Saib. The object of his mission, is to render homage on the part of his master, to the Grand Signor, in quality of Caliph and Supreme Chief of the law of Mahomet. The numerous train which accompanied this public entry, was preceded by 150 Indians, habited according to the manner of their nation, but disciplined and armed like Europeans, having two fifes, which played warlike music: They were followed by an officer of the Chancery on horseback, under a large parasol; afterwards many other officers of the legation, and then the Ambassador himself, with two of the principal of his suite, carried in palanquins, which were sumptuously decorated. A train so magnificent, the singular dresses, the escorte which the Porte usually gives; in short, the unusual mixture of the customs and the people, Mahomedans, Gentiles, and Christians; excited a general curiosity.

QUEBEC, MARCH 27.

From about twelve o'clock on Sunday last, till about the same time on Monday, we had here a violent Snow-storm from the North-east, which blew off part of the coverings from several houses, and raised the tide on Monday morning to such an amazing height as to do considerable damage in the Lower-town.

Last Sunday afternoon died, at his Country house about two miles from this city, Mr. JAMES GRANT, a respectable Merchant, universally regretted.

QUEBEC, 25th MARCH, 1788.

THE Public are hereby advertised, that a Court of General Quarter Sessions of the Peace for the district of Quebec, will be holden at the Session-house in this city, on Tuesday the eighth day of April next, at eleven o'clock in the forenoon; of which the Commissioners of the Peace, Constables, and others whom it may concern, are required to take notice and give their attendance accordingly.

JA: SHEPHERD, SHERIFF.

PRINTING-OFFICE, Quebec, March 25, 1788.

THE Subscriber, anxious to settle amicably with every person, desires all who may have any claims or demands on him, of any kind whatsoever, to produce them to him forthwith, that they may be examined and discharged; and all such as are indebted to him are hereby earnestly requested to make payment before the first of May next at farthest: Those who may neglect complying with this just and reasonable request, need expect no further credit after that period; and all whose accounts may be then standing far beyond a reasonable time, may depend on being sued without further notice.

Those in and near Montreal, are desired to make payment to JOHN REID, Esq; fully authorized to give discharges; who will also receive Subscriptions, Advertisements, &c. for this Gazette, the Postage, &c. being paid.

W. M. BROWN.

WHEREAS ALEX. M'PHERSON of Quebec,

Tavern-keeper, has assigned over all his Estate and Property of what nature soever to the Subscribers in Trust for the benefit of his Creditors in general:—Notice is hereby given to all the Creditors of the said ALEX. M'PHERSON to give in their Accounts, duly attested, to the Subscribers before the first day of June next, otherwise they will be precluded; and all those who are indebted to the said Estate are requested forthwith to pay the same, in default whereof they will be prosecuted.

Quebec, 24th March, 1788.

JA. TOD, } Trustees.
C. GRANT, }

To be SOLD and entered upon immediately,



A Pleasant situated Country Seat, consisting of a solid well built Stone House of two stories, calculated for a large Family and provided with all necessary conveniences, suitable Stables, Out-houses, &c. &c. A spacious Garden producing the best legumes, and about sixteen acres of fine pasture well inclosed with strong cedar fence and planted with a variety of young trees:—Lying on the banks of the River of Ancienne Lorette, near the church and mill, eight miles and an half from town.

A L S O,

Another Lot, having a small Log-house thereon snugly fitted up, with a large Barn, Stables, Root-house and other buildings annexed. It has good Gardens with convenient Wells of excellent water, and about thirty acres of improved rich meadow land producing the best Timothy Hay, divided into fizable fields for pasture, and the whole properly fenced and ditched: This Lot is separated from the former by the King's high road.

A Wood Farm of three arpents in front by thirty arpents in depth, situated at the foot of the Mountain, called Bonhomme, at a convenient distance from the above described Lots.

A N D,

Another Wood Farm contiguous to the same and of the like dimensions, (say ninety superficial arpents each) both which contain an inexhaustible stock of the very best wood, and cannot but become in a short time of considerable value by their proximity to the capital, from the great consumption and increasing price of that necessary article.

These Lots will be sold either together or separately as best suits the purchaser, upon reasonable terms and with indisputable titles: The premises may be viewed and further information given, with communication of the deeds, &c. upon applying to S: PHILLIPS, the proprietor, or at PHILLIPS & LANE's, St. Peter's Street, Lower-town.

The purchaser of any part or the whole of the Estate above-mentioned, may be accommodated with the stock thereon (which are of the best kind), a variety of ploughs, harrows, carts, tools and implements of husbandry, &c.

PHILLIPS & LANE have for Sale a quantity of fine and coarse Biscuit, Indian Corn, Oats, fine white Salt, oak, ash and pine Shooks, and ash Hoops ready to ship for the West-Indies; best perfumed and plain Hair Powder, Starch, &c. which they will dispose of at a low rate for Cash.

Those persons indebted to them for Goods purchased at Vendue, &c. are requested to make immediate payment.—Quebec, 25th March, 1788.

To be SOLD together,

A Handsome Negro Man and a beautiful Negro

Woman married to one another; the man from twenty-three to twenty-four years of age, between five and six half and six English feet high; the woman from twenty-two to twenty-three years of age; both of a good constitution. For further information, such as may be desired of purchasing them must apply to Mr. Pinget, in the Lower-town of Quebec, Merchant.

de 4000 hommes seront probablement remis sur l'établissement militaire de la Hollande, sujets cependant à être réclamés par la Grande Bretagne. Il est probable que nous concourrons à cette mesure, vu que par là nous ajouterons en effet 4000 hommes à notre armée sans encourir les frais ni l'impopularité d'une telle addition.

Une lettre de Constantinople, en date du 22 Septembre, dit—“ Le 18 nous eumes ici un nouveau spectacle, savoir l'entrée publique de l'Ambassadeur d'un prince Indien, très connu par ses exploits militaires, contre les Anglois et les Mahrattas: ce Prince est Tipoo Saib. L'objet de sa mission est de rendre hommage de la part de son maître au Grand Seigneur, en qualité de Caliph et chef suprême de la loi de Mahomet. Le nombreux train qui accompagnoit cette entrée publique étoit précédé de 150 Indiens, habillés à la mode de leur nation; mais disciplinés et armés comme les Européens, avec deux fifres qui jouaient des airs belliqueux. Ils étoient suivis par un officier de la Chancellerie à cheval, sous un grand parasol. Plusieurs autres officiers de la légation et ensuite l'Ambassadeur lui-même, avec deux des principaux de sa suite, suivoient, portés dans des palanquins soigneusement décorés. Enfin un équipage si magnifique, les habillemens singuliers, l'escorte que la Porte donne ordinairement, le mélange inusité de coutumes, et le peuple, composé de Mahometans, de Gentils et de Chrétiens, excitoient une curiosité générale.

QUEBEC, 27 MARS.

Depuis environ midi Dimanche dernier jusqu'à à-peu-près la même heure le lendemain, nous eumes ici une tempête de neige impétueuse, poussée par un vent de Nord-est si véhément qu'il enleva les couvertures de plusieurs bâtimens en cette ville, et fit monter la marée Lundi matin à une hauteur si étonnante, qu'il en résulta beaucoup d'avarices dans la Basse-ville.

Dimanche dernier après midi mourut à sa maison de campagne à environ 2 miles de cette ville, Mr. JAMES GRANT, négociant respectable, universellement regretté.

QUEBEC, 25 Mars, 1788.

LE public est averti par le présent qu'il se tiendra une cour de quartier de sances générales pour le district de Québec, à la Chambre d'audience en cette ville, mardi le 8^{me} jour d'Avril prochain, à onze heures du matin; à quoi les commissaires de paix, constables et autres à ce intéressés, sont requis de faire attention, et de s'y trouver au tems sus-indiqué.

JA: SHEPHERD, Sheriff.

DE L'IMPRIMERIE, à Québec, le 25 Mars, 1788.

LE Souffigné, désirant impatiemment s'arranger amicalement avec tout le monde, prie tous ceux à qui il peut devoir de quelque manière que ce soit, de lui produire incessamment leurs prétentions, afin qu'elles soient examinées et acquittées; et tous ceux qui lui doivent sont instamment requis par le présent de payer avant le premier de Mai prochain au plus tard. Ceux qui négligeront de se conformer à cette juste et raisonnable requisition, ne doivent point s'attendre qu'il leur sera crédit d'avantage après cet époque; et tous ceux dont les comptes seront alors pendans beaucoup au-delà d'un terme raisonnable, peuvent compter, qu'ils seront poursuivis en justice sans autre avis.

Ceux qui résident dans la ville de Montréal ou aux environs, sont priés de payer à JOHN REID, Ecuyer, pleinement autorisé de donner quittances, et qui recevra aussi des Souffcriptions, Avertissemens, &c. pour cette Gazette, moyennant que les postages &c. soient payés.

W. M. BROWN.

VU QU'ALEXANDRE M'PHERSON, Aubergiste

de Québec, a fait cession aux souffignés de tous ses biens et propriétés, de quelque nature quelconque, en dépôt pour le bénéfice de tous ses créanciers—avis est donné par le présent à tous les créanciers du dit Alexandre M'Pheron, de produire leurs comptes dûment attestés aux souffignés, avant le premier de Juin prochain, autrement ils seront exclus; et tous ceux qui lui sont redevables sont requis de payer incessamment, faute de quoi ils seront poursuivis.

QUEBEC, 24 Mar, 1788.

JA: TOD, }
C. GRANT, } Syndics.

A VENDRE, et prendre en possession immédiatement,

UNE résidence de campagne dans une plaisante

situation, consistant en une maison en pierre solidement bâtie à deux étages, calculée pour une nombreuse famille, et pourvue de toutes les commodités nécessaires, écuries, appentis, &c. Un spacieux jardin qui produit les meilleures légumes, et environ seize acres de bon pâturage bien enclos d'une forte clôture de cèdre, et complanté d'une variété de jeunes arbres situés sur la rivière de l'Ancienne Lorette, près du moulin et de l'Eglise, à huit milles et demi de la ville.

A U S S I

Une autre pièce de terre ayant une petite maison de bois dessus construite bien compartie, avec une spacieuse grange, des écuries, un bâtiment pour conserver les racines en hiver et autres bâtimens y annexés. Elle a de bons jardins avec des puits commodes d'eau excellente, et environ trente acres de très bonne prairie améliorée, qui produit le plus excellent foin, divisée en clos de convenable étendue pour le pâturage; le tout bien clos et fossé. Cette terre est séparée de la première par le chemin du Roi.

Une terre à bois, de trois arpents de front sur trente arpents de profondeur, au pied de la montagne Bonhomme, à une distance convenable des terres susdites.

E T

Une autre terre à bois contigue à celle ci-dessus et des mêmes dimensions, savoir de quatrevingt-dix arpents en superficie chacune, contenant toutes deux un fond inépuisable du meilleur bois, et elles ne peuvent que devenir en peu de tems d'une valeur très considérable à cause de leur proximité de la capitale, et de la grande consommation et du prix augmentant de cet article nécessaire.

Ces terres seront vendues ensemble ou séparément, à la volonté de l'acheteur, à des conditions raisonnables et avec des titres indisputables. On peut les visiter et avoir plus ample information avec communication des contrats, &c. en s'adressant à Samuel Phillips, propriétaire d'icelles, ou à Phillips & Lane, rue St. Pierre à la Basse-ville.

L'acquéreur d'aucune partie ou de tous les biens sus-mentionnés pourra être accommodé des choses nécessaires pour la culture qui y sont actuellement, et qui sont de la meilleure qualité; consistant en une variété de charues, herbes, charettes, outils et instrumens d'agriculture, &c.

PHILLIPS & LANE ont à vendre une quantité de biscuit fin et commun, du blé d'inde, de l'avoine, du sel fin blanc, Shooks de chêne, de frêne et de pin, et des cercles de frêne, prêts à embarquer pour les Indes Occidentales; de la meilleure poudre parfumée et commune, de l'emploi, &c. dont ils disposeront à bas pris pour comptant.

Ceux qui leur sont redevables pour marchandises achetées à l'encan, &c. ont requis de payer incessamment.—QUEBEC, 25 Mars, 1788.

A VENDRE ENSEMBLE,

UN beau et une belle Nègresse mariés. Le Nègre

agé de 23 à 24 ans, de la hauteur de 5 1/2 à 6 pieds Anglois; la Nègresse âgée de 22 à 23 ans; tous deux d'une bonne constitution. Pour plus ample information, il faut s'adresser à St. Pinget, Marchand à la Basse-ville de Québec.

WHEREAS James Sawers of Sorel (now William Henry) hath purchased of François Vandet dit Podedin, senior, of the parish of Sorel, a Lot of Land situated in the Signory of Sorel, consisting of three acres in front, and in depth as much as may be found from the South-side of the River Richelieu (or Sorel) to the Ruissau Rimbault; bounded on the East-side by the land of François Vandet junior, and on the West-side by that land whereon is the King's saw-mill.

Any who have claims on the above Lot, by mortgage or otherwise, are desired to make them known to the Subscriber between this and the 15th of May next ensuing, failing of that, he will avail himself of this publication, and pay the purchase money.

William Henry, 17th March, 1788. JAMES SAWERS.

THE Public will be pleased to take notice, that the business in the Mercantile line, hitherto carried on by Margaret Sawers at Sorel (now William Henry) will in future be carried on under the Firm of their humble servant,

William Henry, 12th March, 1788. JAMES SAWERS.

DISTRICT OF MONTREAL. BY virtue of a Writ of Execution issued out of His Majesty's Court of Common Pleas for the said district, at the suit of James Cuthbert, Esquire, against the goods and chattels, lands and tenements of Jean Baptiste Nau, François Dudemaine and Isidore Martin, to me directed, I have seized and taken in execution, as belonging to the said Jean Baptiste Nau, a lot of land situated at Saint Cuthbert, in the district aforesaid, containing three arpents in front by forty arpents in depth, bounded in the front by the rivulet Saint Catharine, on one side by Jean Baptiste Denaume, on the other side by Isidore Martin, and behind by the lands of Saint Esprit, with a log-house thereon erected: Now I do hereby give notice, that the said premises will be sold and adjudged to the highest bidder, at the church door of the parish of Saint Cuthbert aforesaid, on Sunday the third day of August next, immediately after divine service in the forenoon; at which time and place the conditions of sale will be made known.

EDWD. WM. GRAY, SHERIFF.

All and every person having prior claims to said premises, by mortgage or other right or incumbrance, are hereby required to give notice thereof, in writing, to the said Sheriff at his office at Montreal, before the day of sale.—Montreal, 20th March, 1788.

NAVY-OFFICE, 16th October, 1787.

THE principal Officers and Commissioners of His Majesty's Navy do hereby give notice, That in the latter end of August next they shall fix on a day to treat for supplying His Majesty's Yards in England with North-American White Pine Masts, Yards and Bowsprits; also, the Yards at Antigua, Jamaica and Halifax. The said Masts, &c. to be cut either from the lands reserved by the Crown, or granted to private persons, by Licence to be had from the Surveyor-general of His Majesty's Woods in North-America. It is not intended to confine the Tenderers to any particular spots, but to extend to Saint John's River, Lake Champlain, or any other parts of the British territories there. Particulars may be known by inquiry at this office, and the conditions with a copy of the contract, will be timely lodged with His Excellency the Governor-general at Quebec, and Commissioner Duncan at Halifax.

On Petitions for Lands in the Province of Quebec:

A Committee of the Council being appointed by His Excellency the Governor-general, to report upon the petitions heretofore presented for parcels of the ungranted or waste lands of the Crown, the petitioners or those interested under them are, by themselves or their agents, to attend the Committee, who meet on Friday morning, weekly, for that business, at the Council Chamber, in the Bishop's Palace.

Note. New applications for lands, are to be made only to the Governor-general.

COUNCIL CHAMBER, 12th December, 1787.

GENERAL POST-OFFICE, QUEBEC.

A MAIL for HALIFAX, to pass through FREDERICKTON and the City of SAINT-JOHN in the Province of NEW-BRUNSWICK;—through DIGBY, ANNAPOLIS, HORTON and WINDSOR in NOVA SCOTIA, will be made up at this Office on the First MONDAY in every month, at four o'clock afternoon.

Letters sent in these Mails for ENGLAND, SCOTLAND or IRELAND, will be forwarded without loss of time by the Deputy Post-Master General at Halifax; but they cannot be sent from hence, unless the American inland Port is paid at this Office.

HUGH FINLAY,
Deputy Post-Master General for the Province of Quebec.

To be let from the first of May next,

A Stone house with all its appurtenances, including a large and beautiful garden, situate in St. John's Suburbs: The whole in good condition and repair, and now occupied by Major Faunce. Application to be made to Jacques Denebaud, senior, in St. John's Street, in the Upper-town.

Quebec, 25th February, 1788.

To be sold by Public Auction, the first Week of May next, whereof further Notice will be given (if not before disposed of by Private Sale):

TWO remarkable good, new, swan-neck'd Copper-stills, with Worms and every thing complete—the one will contain Eight Hundred, the other Two Hundred Gallons.—For further particulars enquire of ANTHONY CHILLEY at the Canoterie; who has for sale some pipes and hhds. of Best particular London Market Madeira, some good Port, and a few Rolls of excellent Brazil Tobacco.

Quebec, 26th February, 1788.

Education for Young Ladies.

MRS. CHILLEY begs leave to inform her Friends and the Public in general, that she has open'd a School in Quebec, near the Post-office, for teaching Young Ladies the several different kinds of Needle-work; Reading, &c. Those Ladies who chuse may be also taught Writing and Accounts, and a Dancing-master will attend two days in the week.—Every attention will be paid to their Behaviour and Improvement; and the terms may be known by applying to Mrs. WADDEN at Montreal, or Mrs. CHILLEY at Quebec.

To be SOLD or LET,

A HOUSE pleasantly situated near the church of Charlebourg, and very convenient for a country shop.—Application to be made to Bellet, junior.

JACQUES SAWERS demeurant en la ville

William Henry, ci-devant Sorel, avertit le public, qu'il a acquis de François Vandet dit Podedin, une terre située en la Seigneurie du dit Sorel, de trois arpens de front, sur la profondeur qui se trouve depuis la Riviere Richelieu jusqu'au Ruissau Rimbault; joignant d'un côté à une terre réunie au Domaine, et d'un autre à François Vandet son fils: En conséquence ceux qui ont quelque prétention sur la dite terre, par hypothèque ou autrement, sont priés et requis d'en informer l'acquéreur d'ici au 15 de Mai prochain, passé lequel tems ils demeureront déchu de tous droits à cet égard, et l'acquéreur paiera le prix de son acquisition.

WILLIAM HENRY, 17 Mars, 1788.

DISTRICT de MONTREAL. EN vertu d'un ordre d'exécution émané de la Cour des Plaidoyers communs de sa Majesté pour le dit district, à la poursuite de Jacques Cuthbert, Ecuier, contre les effets, biens, terres et possessions de Jean Baptiste Nau, François Dudemaine et Isidore Martin, à moi adressé, j'ai fait et pris en exécution, comme appartenant au dit Jean Baptiste Nau, une portion de terre située à St. Cuthbert dans le district susdit, contenant trois arpens de front sur quarante arpens de profondeur, bornée devant par le ruissau Sainte Catherine, d'un côté par Jean Baptiste Denaume, d'autre côté par Isidore Martin, et derriere par les terres du St. Esprit, avec une maison en bois dessus construite. Or je donne avis par le présent que la dite portion de terre et maison seront vendues et adjudgées au plus haut enchérisseur, à la porte de l'église de la paroisse de St. Cuthbert susdite, Dimanche le troisieme jour d'Août prochain, à l'issue du service divin du matin, auxquels tems et lieu les conditions de la vente seront énoncées.

EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

Si quelqu'un a sur les dites premisses, quelques prétentions antérieures, par hypothèque ou autre droit ou charge quelconque, il est par le présent requis d'en donner avis par écrit au dit sheriff, à son bureau, à Montréal, avant le jour de la vente.

MONTREAL, 20 Mars, 1788.

OFFICE DE LA MARINE, 16 Octobre, 1787.

LES Principaux Officiers et Commissaires de la Marine de sa Majesté donnent avis, qu'à la fin d'Avril prochain ils fixeront un jour pour faire marché pour fournir les chantiers de sa Majesté en Angleterre, de mats, vergues et beauprés de pin blanc de l'Amérique du Nord, ainsi que les chantiers à Antigue, à la Jamaïque et à Halifax. Les dits mats, &c. seront coupés, soit sur les terres réservées par la Couronne, ou concédées aux particuliers, en prenant des permissions de l'Inspecteur-général des forêts de sa Majesté dans l'Amérique Septentrionale. On n'entend pas borner ceux qui s'offriront à cet effet à aucun endroit limité; mais ils pourront s'étendre jusqu'à la riviere St. Jean, le Lac Champlain, ou aucune autre partie des territoires Britanniques en Amérique. On pourra savoir les particularités, en s'adressant à ce Bureau; et on remettra à tems les conditions et une copie du contrat à son Excellence le Gouverneur-général, à Quebec, et au Commissaire Duncan, à Halifax.

Quant aux Requêtes au sujet des Terres dans la Province de Québec:

UN Comité du Conseil aiant été nommé par son Excellence le Gouverneur-général, pour faire son rapport sur les Requêtes ci-devant présentées, pour des parties des terres non-concédées de la Couronne, les personnes qui ont présenté les dites Requêtes ou qui y sont intéressées, pourront se présenter elles mêmes ou par leur agens, au Comité qui se tient tous les Vendredis de chaque semaine, pour ces affaires, dans la Chambre du Conseil à l'Evêché.

N. B. Les nouvelles demandes qui pourront être faites quant à ces terres, doivent être adressées au seul Gouverneur-général.—CHAMBRE DU CONSEIL, le 12 Decembre, 1787.

BUREAU DU CONSEIL, 12 MARS, 1788.

Projets Verbaux lus en Conseil, et qui doivent être considérés
Pour le DISTRICT de QUEBEC.

- I° Projets Verbal de Monf. Renaud, Grand-voier, en date du 14 Novembre, 1787, concernant un chemin du Roi à la seconde concession de la Seigneurie de St. Augustin.
- II° Idem, du même, en date du 6 Octobre, 1787, qui ordonne deux bouts de route et un chemin du Roi à St. Vallier et St. Michel.
- III° Idem, du même, en date du 25 Juillet, 1787, qui ordonne un chemin du Roi au second rang, Sud de la riviere d'Etchemin, paroisse St. Henri.
- IV° Idem, du même, en date du 3 Avril, 1787, qui règle les parts de travaux, à la route de sortie des paroisses St. Pierre, St. François riviere du Sud, et de Berthier.
- V° Idem, du même, en date du 31 Juillet, 1787, pour la sortie des habitans des Grandes Pointes, paroisse de St. Nicolas, le long des quarante arpens du bord de l'eau.
- VI° Idem, du même, en date du 6 Août, 1787, pour un chemin du Roi au Côteau des Roches, paroisse de Deschambault.
- VII° Idem, du même, en date du 15 Août, 1787, pour un chemin du Roi, et une route de descente pour la Concession de la Grillade, paroisse St. Henri.
- VIII° Idem, du même, en date du 28 Decembre, 1787, pour l'établissement d'un pont à la côte Ste. Anne, et l'abolition de la route à Genesee au dit lieu, paroisse de l'An-cienne Laurette.

TOUS ceux qui peuvent être intéressés aux huit Projets Verbaux ci-dessus mentionnés, sont par ces présentes avertis, qu'ils seront pris en considération par le Gouverneur et Conseil, Lundi 31 du présent mois, et homologués, s'il n'est point allégué des raisons suffisantes au contraire.

(Signé) J. WILLIAMS.

Traduit par Ordre du Gouverneur et Conseil,
(Signé) F. J. CUGNET, S. F.

COUNCIL-OFFICE, 12th MARCH, 1788.

NOTICE is hereby given to all persons whom it may concern, That the eight Projets Verbaux above mentioned will be taken into consideration by the Governor and Council, on Monday the 31st of this present month, and ratified, if no sufficient cause be shewn to the contrary.

J. WILLIAMS.

A LOUER pour le premier MAI prochain,

LA Maison de Madame Veuve DE LANAUDIERE, présentement occupée par le Major Duff; et aussi les hauts de celle qu'elle tient actuellement. Ceux qui les voudront peuvent s'adresser à la dite Dame Veuve DE LANAUDIERE.

A LOUER au premier Mai prochain,

LA Maison située entre la Cathédrale et le Séminaire, occupée présentement par le Sieur Jérôme Martineau.

A Vendre ou à Louer, pour le 1^{er} de Mai prochain,

LA Maison de Monf. Le Cte. Dupré, à la Basseville, et aussi la Maison de Campagne et Terres, sur le chemin de St. Foi. Ceux qui voudront louer ou acheter, s'adresseront à Monf. Le Cte. Dupré.

A LOUER ou A VENDRE,

UNE maison agréablement située, et très bonne pour le commerce, près l'église de Charlebourg. Il faut s'adresser à Bellet, fils.